

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(3\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 janvier 1871](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 janvier 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Achard, Félix \(1843-1923\)](#) ☐ est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) ☐ est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (3)

Collation 2 p. (183r, 184v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 janvier 1871, consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/28170>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 janvier 1871](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destinationCambrai (Nord)

Description

RésuméGodin donne des nouvelles des événements à Guise. Les Prussiens viennent tous les jours en éclaireurs. Ils ont obligé Godin à aller à Saint-Quentin pour le contraindre à la réquisition de 10 000 F que la ville a dû payer en espèces. Il lui signale qu'il a des difficultés à l'émaillage car Émile n'a pas laissé la composition de l'email blanc de poterie ni la recette de la mouture. Il écrit à Émile qu'il est d'accord avec lui sur ce qu'il faut faire avec les troupes, « mais que l'armée ne se formera que par l'expérience » et que le raisonnement n'est pas le fait des masses. Il lui conseille de ne pas compter sur le préfet Achard, qui se trouve à Maubeuge, car il n'a pas le caractère très militaire. Il préconise de lui écrire directement pour lui faire ses propositions sur le service sans lui parler de ce que les autres ne font pas. Il laisse Émile juge de ce qu'il doit faire pour le grade d'adjudant-major : si le bataillon est mis à la disposition du ministère de la Guerre, c'est l'administration militaire et non plus le préfet qui est censé le diriger ; toutefois, Émile pourrait écrire au préfet pour être fixé. Dans le post-scriptum, il est question du corps d'armée d'Antoine Alfred Chanzy dont Godin espère qu'il n'est pas perdu.

NotesDestination : le bataillon de la garde mobile auquel appartient Émile stationne à Cambrai à partir du début de janvier 1871.

Mots-clés

[Actualité](#), [Finances personnelles](#), [Guerre](#), [Industrie](#)

Personnes citées

- [Achard, Félix \(1843-1923\)](#)
- [Chanzy, Alfred \(1823-1883\)](#)

Événements cités[Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Maubeuge \(Nord\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAchard, Félix (1843-1923)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Employé/Employée

BiographieArchiviste-paléographe et haut fonctionnaire français né en 1843 à

Avignon (Vaucluse) et décédé en 1923 à Avignon. Licencié en droit, archiviste-paléographe de la promotion de 1865, Félix Achard est nommé archiviste de la Haute-Vienne en 1867, puis préfet de l'Aisne du 7 novembre 1870 au 12 mars 1871 (replié au Nouvion-en-Thiérache), et archiviste du Vaucluse en mars 1871. Il est révoqué en 1876 pour avoir pris part à une manifestation politique républicaine. Il devient alors avocat, puis entre en 1888 dans l'administration des finances comme percepteur à Avignon, ensuite à Agde, à Carpentras et enfin de nouveau à Avignon.

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 où le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 01/06/2024

Quir 13 janvier 1841

Mon bien cher Emile

J'ai reçu à moitié ta lettre
du 12 et celle du 13 et moi
je ne t'ai pas écrit cette semaine
mon activité est absorbée en strophes
je ne sais comment. les poésies
viennent presque tous les jours en
vagues ils sont obligés d'aller
à la gare pour aller voir
que contraindre à la régulation
des 10.000 fr que la ville a de
vrais experts. je suis obligé de reprendre
la part que tu faisais dans les
et bonsoir. me présente des difficultés
aussi tu ne m'as pas laissé la
composition des lettres de la poste
amuse et nouvelle ni la suite de
la montre je suis obligé de faire
en mail ordinaire

quant à ce qui est de ta position
mon cher Emile, ne pense pas que
en toi-même fait ton devoir en jug-
pas trop sévèrement les faits des autres
chaque à son jugement particulier
et on peut voir de façon différente
une bonne intention. note bien
que quoique j'en sois je suis de

Ton avis sur ce que tu voudrais
 voir faire aux troupes n'est pas
 en la forme que par l'expérience
 le raisonnement n'est pas le fait
 des masses.

ce que je viens de dire t'engage
 donc à un gros compte sur le
 dehors il est à l'étranger. mon
 sentiment est que si par le
 caractère très sensible, si tu as
 une inclination à lui communiquer
 tu pourrais lui être intéressant
 je t'engageais à lui parler de ce que
 tu désirerais voir pour le bien du
 service dans lui. parce que ce que
 les autres ne font pas, quand on
 parle d'indépendance. Après je ne te
 recommanderai pas moi-même de consulter
 est à toi de juger ce que tu crois
 faire, — en attendant que sans être
 mis à la disposition du ministre de
 la guerre est l'administration militaire
 qui vous dirige et non plus le chef
 mais si tu lui écrivais il te répondrait
 sans doute et aurait pour toi un moyen
 de le faire.

nous t'embrassons tous de la part de

Il faut bien nous attendre à des nouvelles de
 à côté de nos amis si la guerre vient
 on a une autre tour et je suppose.
 chaque est pas perdu il faut du courage et
 en espérant une autre aide de la part de